

2025-2026

FORMATIONS PROFESSIONNELLES POUR LES SALLES DE CINÉMA

SCArE
Syndicat des Cinémas d'**ART**
de Répertoire et d'**ESSAI**



ICSTI

ÉDITO

La formation professionnelle est non seulement une obligation légale, mais elle est surtout indispensable aux structures de toutes tailles, dans un environnement concurrentiel et en perpétuelle évolution.

Salarié.e.s, gérant.e.s, bénévoles doivent acquérir tout au long de leur carrière de nouvelles compétences. La formation permet de gagner en efficacité, en motivation et permet de mieux fidéliser ses collaborateur.rice.s.

Vos cotisations et les fonds mutualisés dans la branche de l'exploitation vous ouvrent des droits valables une année. Ils sont trop peu utilisés, parfois perdus. 46 % des entreprises de moins de 11 salarié.e.s cotisant à l'AFDAS y ont eu recours en 2023, contre 60% pour l'ensemble de la branche.

Nos trois organismes, **CST**, **DDLP** et **SCARE**, proposent des formations courtes d'un à deux jours, adaptées aux spécificités de l'exploitation et s'intégrant dans des plannings serrés.

Nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches de prise en charge et d'évaluation de vos fonds disponibles.

André Labbouz,
président de la **CST**

Aurélia Di Donato,
co-fondatrice
LES DOIGTS DANS LA PRISE

Christine Beauchemin-Flot
et Stéphane Libs,
co-président.e.s du **SCARE**

CONTACTS & INSCRIPTIONS

■ CST

<https://formation.cst.fr>

Contact : Pascal Montagna

Tél. : 01 53 04 44 06

✉ pmontagna@cst.fr

-

■ DDLP

<https://www.ddlp.fr/>

Contact : Aurélia Di Donato

Tél. : 06 15 30 68 12

✉ lesddlp@gmail.com

-

■ SCARE

<https://scare.fr/formations-professionnelles-cinema/>

Tél. : 01 85 08 38 80

✉ contact@scare.fr



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

Action de formation

NOS ORGANISMES DE FORMATION

LA CST COMMISSION SUPÉRIEURE TECHNIQUE

DE L'IMAGE ET DU SON

La CST est la plus ancienne association de technicien.ne.s du cinéma et de l'audiovisuel, née en 1944.

Son activité se décline autour de ses trois missions principales :

- Partager de bonnes pratiques
- Accompagner technique-
ment les profes-
sionnels de toutes
les filières du cinéma
- Être la Maison des associations du cinéma et de l'au-
diovisuel

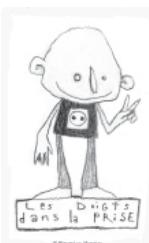


LES DOIGTS DANS LA PRISE (DDLP)

Créée en 2011 par un collectif de médiateur.ice.s cinéma, l'association *Les Doigts Dans La Prise* est un organisme de formation depuis 2015, certifié Qualiopi depuis 2022.

Spécialisée dans la formation à la médiation et l'animation en salle, nous proposons aussi des formations sur mesure et des parcours sur la transition écologique de cinémas ou encore la communication. Nous nous déplaçons sur l'ensemble du territoire.

Ils nous ont fait confiance : l'ACAP, De La Suite Dans Les Images, Cinephilae, CINA, les CIP, les Ecrans, Scala, Ciné Passion 24...



LE SCARE

Le SCARE regroupe plus de 440 cinémas, soit plus de 750 écrans indépendants, Art et Essai, de toutes tailles et dans toutes les régions de France.

Accompagnant ses adhérent.e.s dans leurs démarches, il défend leurs intérêts auprès des partenaires professionnels et institutionnels.

Le SCARE organise des sessions de formation depuis 2017, afin de créer les conditions d'accueil de nouveaux.elles collaborateur.ice.s et de faire évoluer les compétences des salarié.e.s et des dirigeant.e.s de l'exploitation cinématographique.



LES FORMATIONS

INITIATION À LA PROJECTION NUMÉRIQUE	p. 6
MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS DE PROJECTION NUMÉRIQUE	p. 6
GUIDE DE SURVIE DE L'ANIMATION EN SALLE DE CINÉMA : PRISE DE PAROLE EN PUBLIC	p. 7
LES ESSENTIELS DE LA MÉDIATION : ANIMATION DE DÉBAT EN SALLE	p. 8
LA PAO POUR LES SALLES DE CINÉMA : INITIATION AU LOGICIEL LIBRE SCRIBUS	p. 8
COMMUNICATION DIGITALE	p. 9
RESSOURCES HUMAINES	p. 9
LUTTER CONTRE LES VIOLENCE ET LE HARCÉLEMENT	p. 10
ACCESSIBILITÉ ET INCLUSION DES SALLES DE CINÉMA	p. 11
FAQ	p. 12
FORMATIONS ÉDITION-DISTRIBUTION	p. 14

Initiation à la projection numérique

La nécessaire polyvalence des équipes dans les cinémas indépendants induit un besoin de connaissances basiques de la projection numérique. Cette formation permet aux non technicien.ne.s de se familiariser avec la cabine, d'être en mesure de lancer une projection si nécessaire, et de pouvoir mieux communiquer avec son équipe technique.

Objectifs

- Mettre en œuvre une première séance
- Procéder aux ingest
- Débloquer le bon contenu
- Connaître la structure d'un projecteur et le matériel en cabine
- Projeter de l'image, écouter du son

Intervenants

Mathieu Guetta (CST),
Hans-Nikolas Locher (CST)

Informations

Durée : 2 jours (14h)

Tarif : 990€

Nbre de stagiaires max. : 7

✉ contact@scare.fr



Maintenance des équipements de projection numérique

Essentielle pour maintenir la durée de vie du matériel de projection numérique, la maintenance de premier niveau effectuée par le personnel de la salle est complémentaire des actions de maintenance effectuées par l'installateur. Alternant une approche théorique et une mise en pratique, cette formation permet d'approfondir et d'améliorer son travail au quotidien comme lors de pannes ou d'appels à la hotline.

Objectifs

- Développer son autonomie dans la cabine
- Connaître les gestes d'entretien
- Repérer et résoudre les anomalies et pannes

Intervenant.e.s

Mathieu Guetta (CST) et un.e technicien.ne de 2AVI (sur Paris) ou un.e technicien.ne de Ciné-Digital (sur Nantes, Bordeaux, Lyon, Marseille).

Informations

Durée : 2 jours (10h)

Tarif : 950€

Nbre de stagiaires max. : 7

✉ contact@scare.fr





Guide de survie de l'animation en salle de cinéma prise de parole en public

Comment perfectionner ses qualités d'orateur.rice, de médiateur.rice et améliorer sa relation au public ?

Cette formation propose par une alternance d'exercices, issus des techniques théâtrales et de mises en situation concrètes, d'explorer quelques enjeux de la relation au public, de façon à la fois technique (voix, posture) et ludique.

Objectifs

- Acquisition d'une aisance dans l'expression orale
- Prise de parole assurée
- Adaptation à ses publics
- S'exprimer avec clarté

Intervenante

Anissa Benchelah
(comédienne, clowne)

Informations

Durée : 1 jour (7h)
Tarif : 350€
Nbre de stagiaires max. : 12
✉️ lesddlp@gmail.com



Les essentiels de la médiation

animation de débat en salle

La présentation de séance est le premier outil de médiation, la base du dialogue entre la salle de cinéma et le public.

Cette formation propose des ateliers pour aborder les exercices essentiels de présentation de séance et du débat en salle. Pour les directeur.rice.s, programmeur.rice.s et toute personne travaillant dans l'exploitation.

Objectifs

- Préparer une présentation de film
- Mener une discussion autour d'un film
- Prise de parole assurée
- Adaptation à ses publics
- S'exprimer avec clarté et expression
- Être capable de jouer avec l'imprévu

Intervenantes

Anissa Benchelah
(comédienne, clowne),
Claudine Le Pallec Marand
(intervenante cinéma enseignante à Paris 8),
Aurélia Di Donato (DDLP)

Informations

Durée : 1 jour (7h)

Tarif : 450€

Nbre de stagiaires max. : 16

✉️ lesddlp@gmail.com

La PAO pour les cinémas

initiation au logiciel libre Scribus

Les logiciels libres offrent des performances égales aux logiciels propriétaires. Gratuits et souvent plus économies, ils sont les parfaits alliés du travail nomade et nous aident dans nos objectifs de sobriété numérique.

Cette formation vous propose de découvrir l'univers foisonnant des logiciels et les rudiments de Scribus (équivalent d'InDesign) pour réinventer votre communication.

Objectifs

- Analyser des documents de communication
- Maîtriser les rudiments des «bonnes pratiques graphiques»
- Acquérir les bases de la communication inclusive
- Être capable de réaliser un document simple avec Scribus

Intervenante

Maud Boyer
(graphiste indépendante)

Informations

Durée : 1 jour (7h)

Tarif : 400€

Nbre de stagiaires max. : 8

✉️ lesddlp@gmail.com

Communication digitale

Les cinémas indépendants construisent au quotidien une identité singulière, qu'ils doivent refléter dans leur communication. Or, les outils et les pratiques de la communication digitale changent rapidement, et une adaptation est nécessaire pour toucher les publics.

Cette formation propose de développer une stratégie globale autour de sa communication, de maîtriser ces outils, en gagnant un temps précieux dans l'organisation de son travail.

Objectifs

- Définir une identité éditoriale et visuelle
- Organiser sa communication
- Comprendre son public et savoir comment mieux l'atteindre
- Savoir utiliser et modérer ses réseaux sociaux
- Utiliser les outils de création vidéo

Intervenante

Charlotte Boisson (LuckyTime)

Informations

Durée : 2 jours (14h)

Tarif : 1100€

Nbre de stagiaires max. : 12

✉ contact@scare.fr

Ressources humaines

Appliquer le cadre légal du droit du travail et des conventions collectives – du recrutement aux entretiens de fin d'année, en passant par l'évaluation des risques, des difficultés sociales et des conflits – est non seulement nécessaire mais permet aussi une meilleure organisation du travail, tout en évitant de futurs problèmes graves.

Cette formation propose de donner des outils aux managers pour recréer du lien entre les équipes et la direction.

Objectifs

- Connaître les bases du droit du travail
- Savoir réorganiser son équipe, définir le poste et recruter le bon profil
- Valoriser, motiver et fidéliser ses équipes
- Gérer les conflits
- Promouvoir la santé et la sécurité
- Lutter contre les différentes formes de harcèlement

Intervenantes

Solenne Bianco,
Aurélia Di Donato,
Maître Isabelle Mayadoux

Informations

Durée : 2 jours (14h)

Tarif : 1120€

Nbre de stagiaires max. : 12

✉ contact@scare.fr



Luttes contre les violences et le harcèlement (VHSS)

Les formations de prévention des violences et harcèlements sexistes et sexuels sont conçues et délivrées par le groupe Egaé. La CST assure la promotion de ces formations vers l'ensemble des publics. (100 % prise en charge par l'AFDAS, ne mobilisent pas les budgets formations des entreprises)

AGIR ET RÉAGIR

Déploiement des mesures de lutte contre les VHSS

Informations

Durée : 2 jours (14h)

Tarif : 448€

Nbre de stagiaires max. : 12

✉ formation@cst.fr

METTRE EN PLACE

Mettre en œuvre un plan d'action au sein de sa structure

Informations

Durée : 3 jours (21h)

Tarif : 714€

Nbre de stagiaires max. : 12

✉ formation@cst.fr

ETRE AMBASSADEUR.RICE

Être ambassadeur.rice en matière de VHSS

Informations

Durée : 3 jours (21h)

Tarif : 714€

Nbre de stagiaires max. : 12

✉ formation@cst.fr

COMPRENDRE

Les fondamentaux en matière de VHSS

Informations

Durée : 1 jour (7h)

Tarif : 217€

Nbre de stagiaires max. : 12

✉ formation@cst.fr



Accessibilité et inclusion des salles de cinéma

Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap dans nos salles de cinéma est une obligation légale mais, aussi, une opportunité pour aller chercher de nouveaux publics.

Cette formation, en partenariat avec INCLUSIV', propose quatre modules qui peuvent être aussi bien suivis intégralement que séparément et qui s'adressent à tous les métiers de la salle : programmation, communication, accueil et médiation ou encore technique.

Comment améliorer le confort en salle des personnes en situation de handicap par la technique ?

Comment programmer des séances inclusives, construire un événement accessible et adapter les films et leurs matériels de promotion ?

Comment rendre la communication print et digitale plus accessible ?

Comment accueillir les spectateurs en situation de handicap visible ou invisible et favoriser l'échange en salle entre tous les publics ?

Intervenant.e.s

Quentin Dufournet (Cinéma Le Club), Stéphane Fort (Retour d'image), Mélissa Charles (freelance communication) et de nombreux.ses intervenant.e.s ponctuel.le.s.

Informations

Durée : 1 à 4 jours (7h/jour)

Tarif : 350€ par jour

Nbre de stagiaires max. : 12

✉ pmontagna@cst.fr

FAQ

accès à la formation et prise en charge

COMMENT PARTICIPER À UNE FORMATION ?

S'inscrire aux dates annoncées sur le site de l'organisateur, ou nous contacter pour organiser une session sur demande (5 stagiaires minimum), partout en France.

COMMENT BÉNÉFICIER D'UNE PRISE EN CHARGE À LA FORMATION ?

- **Salarié.e du privé (entreprise ou association)**

Vous bénéficiez d'une prise en charge par l'OPCO à laquelle vous cotisez (AFDAS ou Uniformation). AFDAS : Vous devrez déposer le devis sur la plateforme Adhérent. En demandant une subrogation (prise en charge directe), c'est l'organisme de formation qui facturera directement l'AFDAS en vous évitant d'avancer ces sommes.

Certaines formations (transition écologique, transition numérique...) peuvent bénéficier d'un financement FNE, complémentaire de votre fonds de formation.

Uniformation : Vous devrez transmettre le devis via votre espace entreprise. La subrogation est possible, vous devrez transmettre la facture à Uniformation.

Attention : pour Uniformation, les formations ne sont prises en

charge qu'à hauteur de 65€/heure et par stagiaire.

- **Salarié.e d'une salle publique**

Le CNFPT propose ses propres formations. Cependant, de nombreuses collectivités locales mettent à disposition de leurs salarié.e.s des fonds de formation utilisables chez d'autres organismes que le CNFPT. Une fois la formation approuvée, vous devrez transmettre votre bon de commande qui servira à la facturation sur Chorus Pro.

- **Intermittent.e du spectacle**

Les intermittent.e.s bénéficient d'une prise en charge de l'AFDAS pour les actions de formation.

- **Frais annexes**

Quel que soit votre mode de prise en charge, les transports, l'hébergement et les repas peuvent être pris en charge par votre OPCO.



JE SUIS BÉNÉVOLE D'UNE SALLE DE CINÉMA, COMMENT FINANCER MA FORMATION ?

Les bénévoles ne bénéficient pas du financement des OPCO, mais plusieurs solutions sont possibles si votre association ne peut pas financer elle-même l'action de formation.

- Fonds de soutien automatique à l'exploitation**

Il est possible de mobiliser le fonds de soutien automatique à l'exploitation du CNC si la formation concerne l'utilisation, l'entretien et la maintenance des équipements de projection numérique ; l'accueil des personnes handicapées ; ou l'utilisation de nouveaux outils de communication numérique.

- Fonds pour le développement de la vie associative**

C'est un dispositif national visant à encourager la formation des bénévoles. Chaque année entre janvier et mars, une campagne de subvention est lancée : les associations doivent déposer un dossier avec les formations envisagées à l'année via la plateforme Le Compte Asso. Les budgets, modalités et dates de dépôts varient en fonction des régions.

QUEL EST LE BUDGET FORMATION DE MON ENTREPRISE ?

À l'AFDAS, les entreprises disposent d'un financement pour le plan de développement des compétences plafonné à 1400€ HT par an pour les entreprises de moins de 11 salariés, et à 2100€ HT par an pour les entreprises de 11 à 49 salariés.

À cela s'ajoute le plan de formation conventionnel, par lequel les entreprises bénéficient de 1500€ HT + 110% de leur contribution conventionnelle.

JE SUIS EN SITUATION DE HANDICAP, LES FORMATIONS SONT-ELLES ACCESSIBLES ?

Oui, toutes les formations sont accessibles. Vous pouvez indiquer votre situation de handicap lors de votre demande d'inscription et les organisateur.rice.s étudieront comment rendre accessible votre formation. Si l'adaptation de la formation engendre un surcoût, vous pouvez mobiliser la Ressource Handicap Formation de l'AGEFIHP (pour les salarié.e.s du privé) ou les ressources du FIPHFP (salarié.e.s du public).

2025-2026

FORMATIONS PROFESSIONNELLES POUR LES ÉDITEURS- DISTRIBUTEURS DE CINÉMA



Comment réduire l'empreinte environnementale dans l'édition-distribution cinématographique ?

la formation

Cette formation dédiée à la distribution responsable de films pour le cinéma vise à sensibiliser les professionnel.le.s aux enjeux environnementaux actuels et à l'empreinte écologique spécifique du secteur. Elle permet d'acquérir des connaissances clés en réglementation, outils, et méthodologies pour réduire l'impact environnemental d'une société de distribution. À travers des ateliers pratiques, des études de cas et des témoignages, les participants développeront des compétences concrètes pour intégrer des pratiques durables dans leur activité.

Objectifs et compétences visées par la formation

- Appréhender les grandes crises environnementales et comprendre l'impact spécifique du cinéma et de l'audiovisuel
- Connaître pour ce secteur les bases de la réglementation environnementale, les outils, les aides
- Comprendre les principaux impacts environnementaux d'une société de distribution

Public visé

- Tout employeur et salariés des sociétés de distribution de cinéma, toute activité confondue acquisition, marketing, programmation...

Intervenant

Stéphane Morali, consultants RSE et Carbone, Manuela Collon, formatrice, éco-référente, Interventions de professionnel.le.s engagé.e du secteur de la distribution

Informations

Durée : 1 jour (7h)

Tarif : 280€

Nbre de stagiaires max. : 15

✉ pmontagna@cst.fr

retrouvez également nos formations contre les violences et le harcèlement (VHSS) et pour plus d'inclusion p.10

FAQ

accès à la formation et prise en charge

COMMENT DES SALARIÉS DE LA DISTRIBUTION PARTICIPENT À UNE FORMATION ?

S'inscrire aux dates annoncées sur le site de la CST, ou la contacter pour organiser une session sur demande (5 stagiaires minimum), partout en France.

COMMENT BÉNÉFICIER D'UNE PRISE EN CHARGE À LA FORMATION ?

Vous pouvez bénéficier d'une prise en charge par l'OPCO à laquelle vous/votre entreprise cotisez (AFDAS le plus généralement), dans la limite des crédits disponibles pour votre société.

AFDAS : Il convient de déposer le devis sur la plateforme Adhérent. En demandant une subrogation (prise en charge directe), c'est l'organisme de formation qui facturera directement l'AFDAS en vous évitant d'avancer ces sommes.

- **Frais annexes**

Quel que soit votre mode de prise en charge, les transports, l'hébergement et les repas peuvent être pris en charge par votre OPCO.

- **De combien de budget de formation mon entreprise dispose-t-elle ?**

À l'AFDAS, les entreprises du secteur de la distribution disposent d'un financement pour le plan de développement des compétences, variable selon leur taille. Cette formation opérée par la CST y est éligible.

- **Je suis en situation de handicap, les formations sont-elles accessibles ?**

Oui, toutes les formations sont accessibles. Vous pouvez indiquer votre situation de handicap lors de votre demande d'inscription et les organisateur.rice.s étudieront comment rendre accessible votre formation.

Si l'adaptation de la formation engendre un surcoût, vous pouvez mobiliser la Ressource Handicap Formation de l'AGEFIHP (pour les salarié.e.s du privé) ou les ressources du FIPHFP (salarié.e.s du public).